



OFFRE D'EMPLOI

Chargé(e) de missions technique

Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)

I. STRUCTURE D'ACCUEIL :

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Loir-et-Cher, association loi 1901, est chargée de missions d'intérêt général : gestion, protection, surveillance et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Elle assure également le développement de la pêche amateur, ainsi que la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir-pêche.

Notre fédération coordonne les activités des 24 AAPPMA et de l'ADAPAEF du département.

Les missions de la Fédération de Pêche du Loir-et-Cher sont assurées par une équipe de 6 salariés organisée en pôles spécifiques, placés sous l'autorité du Président et du Conseil d'Administration (composé de membres élus).

II. DESCRIPTION DE L'OFFRE

- Sous l'autorité du Président et sous la hiérarchie directe de la responsable /coordinatrice du personnel.

Le ou la chargé(e) de missions aura en charge l'actualisation, la valorisation, l'animation **du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles** du département du Loir-et-Cher ainsi que la bancarisation des données afférentes (WebPdpdg).

Elaboré en concertation avec les AAPPMA, selon la trame « document cadre » national, le PDPG est un outil technique de cadrage des actions cohérentes de restauration, de gestion et de préservation des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles.

Le PDPG permet, à travers son diagnostic et son volet décisionnel, de définir des objectifs communs et des actions prioritaires à mener sur 5 ans.

La dernière version du PDPG 41 a été élaborée en 2017 ; ce document partagé avec l'ensemble de nos partenaires nécessite aujourd'hui une mise à jour afin de pouvoir intégrer les éléments inscrits dans le SDAGE Loire-Bretagne dans sa dernière version et d'incrémenter l'ensemble des nouvelles données de terrain ainsi que les récentes études portées dans le cadre de SAGES, Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques, Etudes HMUC...

Les contextes du PDPG (unités de gestion) pourront, selon les éléments nouveaux apportés, être revus si besoin dans leur délimitation, leur vocation piscicole voire leur fonctionnement.

De plus, nous souhaitons rendre ce document « vivant » en lien avec la transcription de l'ensemble des éléments PDPG via une base de données partageable aisément et actualisable.

Par la réactualisation de cet outil de connaissance et sa bancarisation sous version informatique, le chargé de missions apportera aux partenaires (Services de l'Etat, syndicats de rivières, EPCI) son expertise sur les contextes des milieux aquatiques Loir-et-Chériens.

III.PROFIL DU (DE LA) CANDIDAT(E) :

- Niveau d'études : Bac +3 /+5 en environnement avec spécialisation dans la connaissance et la gestion des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles ;
- Expérience requis : 1 an d'expérience minimum sur un poste similaire en Fédération de Pêche, ou dans une autre structure chargée de la gestion et restauration des milieux aquatiques continentaux.

IV.COMPETENCES REQUISES :

- Solides connaissances sur la biologie des peuplements piscicoles et sur le fonctionnement des milieux aquatiques
- Capacité de synthèse, qualités rédactionnelles et aptitudes à la vulgarisation de données techniques
- **Autonomie, rigueur et capacité d'organisation indispensables**
- Aisance relationnelle et **sens du travail en équipe**
- Aptitude à animer des réunions et au travail de terrain
- **Maîtrise des outils informatiques**, des logiciels de bureautique (Word, Excel...) et de cartographie (indispensable)
- Permis de conduire B.

V.CADRE DE L'EMPLOI :

- CDI avec période d'essai de 2 mois
- Temps de travail : 39 h avec bénéfiques RTT
- Le poste est basé au siège de la Fédération, 11 rue Robert NAU- 41 000 BLOIS
- Poste rattaché au pôle technique de la fédération
- Mobilité : la personne sera amenée à effectuer des déplacements sur l'ensemble du département.
- Prise de fonction : Septembre 2024
- Positionnement : niveau IV , échelon à définir selon l'expérience
- Rémunération : Positionnement niveau IV fixé sur la base de la convention collective des structures associatives de pêche de loisir et de protection du milieu aquatique, échelon à définir

selon et en fonction des compétences et de l'expérience professionnelle du candidat + Prime :
13 ème mois

CANDIDATURE :

Date limite des candidatures : 15 juillet

Les candidatures (lettre de motivation, CV et tout autre document jugé utile par le candidat) sont à adresser par mail (en un seul envoi) ou par courrier, à :

Monsieur le Président

Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Loir-et-Cher

11 rue robert NAU – 41000 BLOIS

Mail : fed.peche41@wanadoo.fr

Tel 02 54 90 25 60

Contact : Mme PAROT Isabelle, responsable départementale